

**Brevet Blanc avril 2017**

**Partie I. 1. Histoire géographique EMC (/ 50 points)**

*L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.*

*Le soin et le français comptent.*

*Le sujet comporte 4 pages, il est à rendre impérativement avec votre copie car des éléments sont à compléter sur les cartes.*

**Exercice 1. Analyser et comprendre des documents (20 points)**

**HISTOIRE : Démocraties fragilisées et expériences totalitaires dans l'Europe de l'entre-deux-guerres 1919-1939.**

**Document 1. Les accords de Matignon, juin 1936.**

**Les accords de Matignon, juin 1936**

Les délégués [du patronat] et du [syndicat ouvrier] CGT se sont réunis sous la présidence de Monsieur le président du Conseil<sup>1</sup>, et ont conclu l'accord ci-après :

**Art. 1<sup>er</sup>.** La délégation patronale admet l'établissement immédiat de contrats collectifs de travail.

**Art. 2.** Ces contrats devront comprendre notamment les articles 3 à 5 ci-après :

**Art. 3.** L'observation des lois s'imposant à tous les citoyens, les employeurs reconnaissent la liberté d'opinion ainsi que les droits pour les travailleurs [...] d'appartenir à un syndicat [...].

**Art. 4.** Les salaires réels pratiqués pour tous les ouvriers [...] seront, du jour de la reprise du travail, réajustés [...] à 15% pour les salaires les moins élevés pour arriver à 7% pour les salaires les plus élevés [...].

**Art. 5.** [...] Il sera institué deux titulaires ou plusieurs délégués ouvriers [...]. Ces délégués ont qualité pour présenter à la direction les réclamations individuelles [...] visant l'application des lois, décrets, règlements du Code du travail, des tarifs de salaire et des mesures d'hygiène et de sécurité [...].

■ Accords de Matignon, 7 juin 1936.

<sup>1</sup> Léon Blum.

Source document :  
manuel Nathan 3<sup>e</sup> 2016  
(S. Cote et A.-M.  
Hazard-Tourillon, dir.)

**QUESTIONS**

**1) A la date de ce document, qui dirige la France ? Quel est le nom de l'alliance politique qu'il dirige en 1936 ? (4 points).**

**A la date de ce document (1936), la France est dirigée par Léon Blum, président du Conseil. Il dirige une alliance politique appelée le Front populaire.**

2)A l'aide du document, identifiez les différents acteurs de ces accords.

**(3 points).**

D'après le document, les acteurs des accords Matignon sont les représentants du patronat, les représentants des syndicats (ligne 1) ainsi que le président du conseil Léon Blum (lignes 2-3).

3)Qui sont les bénéficiaires de ces accords ? Relevez dans le texte deux réformes qui concernent l'amélioration de leurs conditions de travail. **(3 points).**

Les bénéficiaires de ces accords sont les ouvriers. Leurs conditions de travail sont améliorées par la reconnaissance de la liberté d'opinion et la liberté syndicale dans l'entreprise (article 3) et l'instauration de délégués du personnel (article 5) qui pourront présenter leurs réclamations à la direction de l'entreprise.

4)Relevez dans le texte une réforme qui améliore le niveau de vie des ouvriers.

**(2 points).**

Le niveau de vie est amélioré par des augmentations de salaire (article 4) qui permettront aux ouvriers d'améliorer leur quotidien.

5)Citez deux autres réformes sociales de 1936 destinées à améliorer les conditions de vie des ouvriers. **(2 points).**

Les deux autres réformes sociales de 1936 qui ont amélioré les conditions de vie des ouvriers sont la semaine de travail limitée à 40 heures et l'instauration des premiers congés payés (quinze jours).

Document 2. Une affiche de propagande en URSS dans les années 1930.



Source  
document :  
Wikimedia,  
licence CC

**QUESTIONS**

1) Qui est le personnage représenté sur cette affiche ? **(2 points)**.

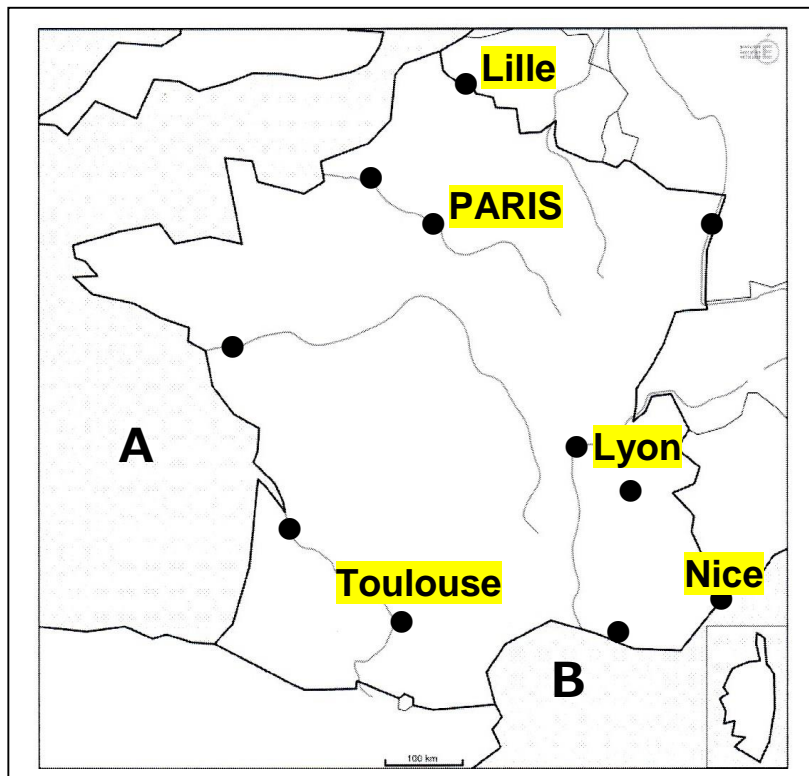
**Le personnage représenté est Staline, dirigeant de l'URSS jusqu'en 1953.**

2) A l'aide de vos connaissances, expliquez en quoi cette affiche est-elle révélatrice d'un régime totalitaire ? **(4 points)**.

**Cette affiche comporte plusieurs éléments caractéristiques des régimes totalitaires. Dans ces derniers, l'Etat, dirigé par le dictateur, contrôle tous les aspects de la société. Sur l'affiche, on voit que tout le peuple est rassemblé pour saluer Staline (les personnes ont l'air heureux et lui apportent des fleurs). Ce dernier est représenté au premier plan, en grand, pour le mettre en valeur. On donne de lui une image positive : il donne l'impression d'être proche du peuple, de s'intéresser à lui. Le peuple est unanime, il ne forme qu'un seul bloc pour saluer Staline : la société est contrôlée, encadrée. On voit que Staline fait donc l'objet d'un culte de la personnalité (on lui attribue toutes les qualités). On voit également les drapeaux rouges brandis par la foule : ce drapeau est celui du parti communiste, le parti unique dirigé par Staline.**

## Exercice 2. Maîtriser différents langages pour raisonner et se repérer

(20 points). GEOGRAPHIE.



### QUESTIONS

1) Localisez et nommez sur le fond de carte ci-contre Paris et 4 aires urbaines de votre choix. **(3 points)**.

*Ci-contre.*

2) Précisez sur votre copie à quelle mer ou quel océan correspondent les lettres A et B de la carte. **(2 points)**.

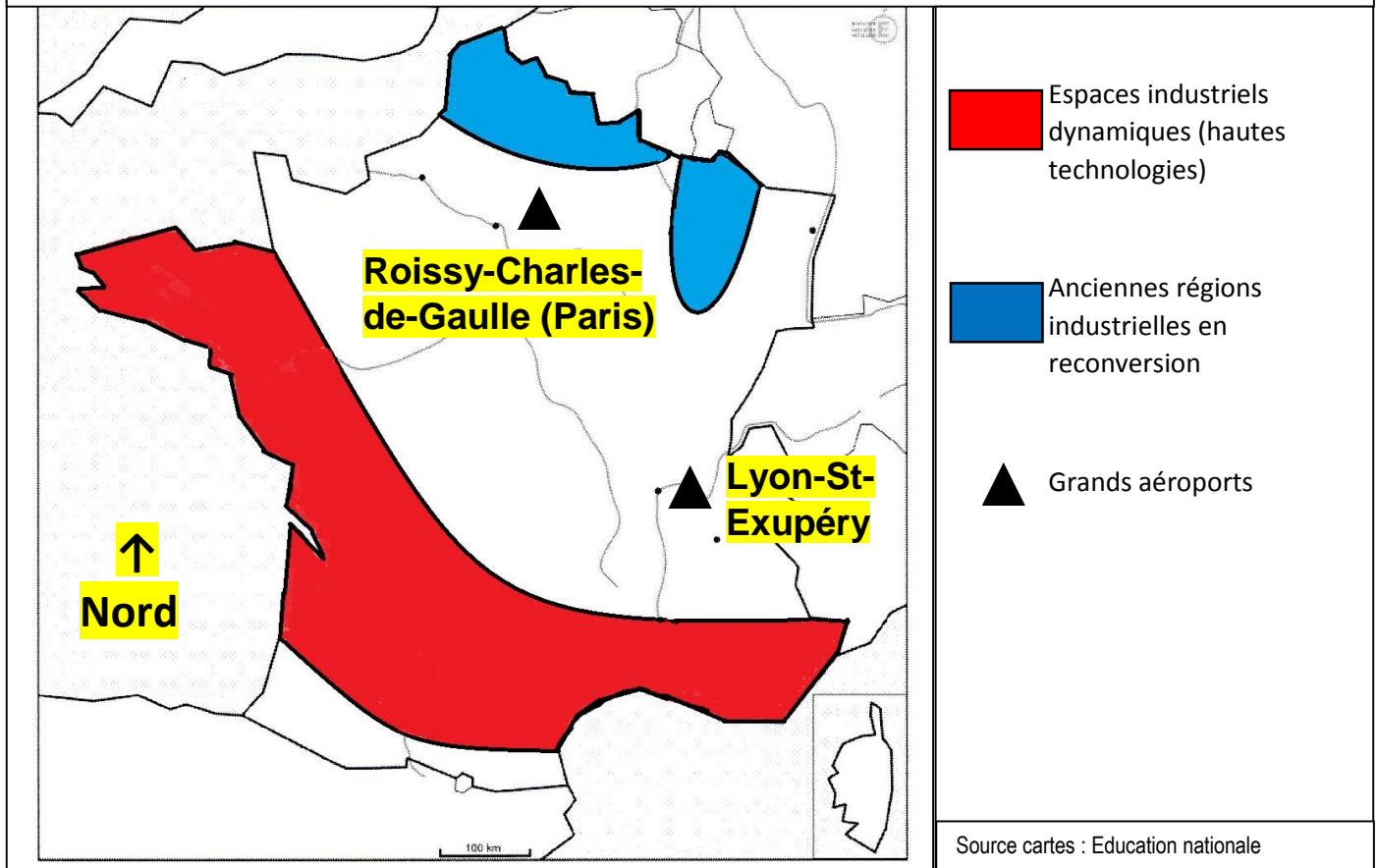
La lettre A correspond à l'océan Atlantique. La lettre B correspond à la mer Méditerranée.

3) Complétez la légende de la carte ci-dessous en coloriant la carte et la légende avec les couleurs suivantes : en rouge les « espaces industriels dynamiques (haute technologies) » ; en bleu les « anciennes régions industrielles en reconversion ». **(2 points pour la localisation et le soin + 1 point pour la légende complétée)**.

[Remarques sur la méthode : il faut colorier aux crayons de couleur, pas aux feutres. Il faut respecter les consignes : choix des couleurs, pas de hachures, etc. Les mots doivent être écrits droits ! Pas penchés ! Les cases de la légende doivent être bien coloriées : beaucoup d'élèves ne colorient pas ou débordent : c'est un manque de soin qui montre au correcteur que vous ne faites pas votre travail sérieusement. Travailler proprement, c'est la première des politesses envers votre correcteur ! Il s'en souviendra au moment de noter !]

Indiquez et nommez également sur la carte deux grands aéroports français de votre choix. **(2 points : noms + localisations)**.

**Carte : Localisation de quelques éléments concernant les espaces productifs français.**



4) Il manque un élément important (qui va avec le titre, la légende et l'échelle) sur cette carte. Complétez la carte ci-dessus en ajoutant cet élément manquant. **(2 points)**.

L'élément manquant de la carte est l'orientation (indiquer le nord par une flèche).

5) Sous la forme d'un développement construit d'une vingtaine de lignes, montrez comment les espaces productifs français s'adaptent à la mondialisation.

Vous devez évoquer les évolutions dans les trois types d'espaces productifs : industriels, agricoles et de services. Vous appuyerez votre démonstration sur des exemples précis tirés de la leçon et de vos connaissances. **(8 points : 2 points par partie + 2 points pour entrée / conclusion)**.

**Remarque** : pensez à faire quelques phrases en introduction (rappelez le sujet et définissez les mots clés) et en conclusion (pour montrer que vous avez répondu au sujet).

Dans le développement, revenez à la ligne après chaque idée importante. Utilisez des mots de liaison (ensuite, enfin, de plus...) et des exemples précis tirés de la leçon (j'ai utilisé ici des exemples que nous avons longuement

travaillé en classe comme le lait dans le Grand Ouest ou Michelin à Clermont-Ferrand) ou de vos connaissances personnelles.

Vous devez être capables d'écrire une vingtaine de ligne. Sur un tel sujet que nous avons bien étudié en classe, il y a de quoi faire !

→ *Ci-dessous, les rappels de méthode sont en vert.*

[Introduction : quelques phrases pour rappeler le sujet et définir les mots clés du sujet (ici, il s'agit d'espaces productifs et de mondialisation). En histoire, il faut également rappeler et expliquer les limites chronologiques (ça veut dire les dates !) du sujet] Les espaces productifs français, c'est-à-dire les espaces aménagés et mis en valeur pour les activités économiques, sont aujourd'hui marqués par la mondialisation. Ils interagissent avec le reste du monde et connaissent des influences au niveau planétaire.

[Retour à la ligne après l'introduction et 1<sup>ère</sup> idée développée : les espaces productifs agricoles et la mondialisation] Dans le domaine agricole, la France est la première puissance agricole européenne. Pour faire face à la concurrence mondiale et améliorer les productions, les espaces agricoles doivent être modernisés par une forte mécanisation (plus de machines), l'utilisation de produits chimiques (engrais, désherbants...) et une augmentation des surfaces. Les produits sont exportés dans le monde entier. Ainsi, le lait du Grand Ouest est exporté jusqu'en Chine. Les demandes des consommateurs évoluent en fonction des tendances, des influences qui peuvent être mondiales. Ces dernières années, suite à différents scandales alimentaires, de nombreux consommateurs recherchent des produits de qualité. Des labels, comme celui des produits bio, sont reconnus au niveau européen. La bonne réputation des produits français permet le développement de groupes agro-alimentaires comme Lactalis (qui réalise 74% de son chiffre d'affaire à l'exportation) ou Danone (avec des marques comme LU, Evian, Gervais, etc.), qui vendent leurs produits dans le monde entier.

[Retour à la ligne après la 1<sup>ère</sup> idée développée. Maintenant la 2<sup>ème</sup> : les espaces productifs industriels et la mondialisation] Les espaces industriels s'adaptent eux aussi à la mondialisation. Pour être compétitifs dans le monde entier, l'Etat mais aussi les entreprises développent les industries de haute technologie et l'innovation. Par exemple, à Clermont-Ferrand, Michelin, fabricant de pneumatiques français connu dans le monde entier, concentre ses activités de recherche (à Ladoux) et son siège social. Si les industries traditionnelles sont en difficulté (textile, sidérurgie...), des espaces cherchent à se diversifier (nouvelles activités), à se reconvertir (nouvelles productions ou

transformation en musée). Par exemple le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais connaît plusieurs sites classés monuments historiques. Il est classé patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2012 et attire de nombreux touristes. Des espaces sont consacrés aux nouvelles technologies : ce sont les technopôles qui rassemblent lieux de recherche, de formation (universités) et entreprises de haute technologie comme « Innovallée » (numérique) à Grenoble ou « Sophia Antipolis » à Nice.

[Retour à la ligne après la 2<sup>ème</sup> idée développée. Maintenant la 3<sup>ème</sup> : les espaces productifs de service et la mondialisation] Les espaces productifs de services ont une grande importance dans le cadre d'une économie mondialisée. Ils servent aux entreprises (transports, banques, assurances...) ou aux personnes (commerces, loisirs, restauration...). Ils connaissent des transformations (aménagement, modernisations...) et permettent de créer des emplois. Les espaces tertiaires se concentrent surtout dans les grandes métropoles (on parle de métropolisation) : des quartiers d'affaires (comme La Défense à Paris) rassemblent des activités et des services de haut niveau dans la finance, les banques, les directions d'entreprises. Le tourisme est également très présent sur le territoire. Il attire des touristes du monde entier grâce à la richesse et à la variété du patrimoine. Les stations de sport d'hiver des Alpes comme Courchevel ou les stations balnéaires du littoral méditerranéen sont très fréquentées. Leur développement est lié à la qualité des moyens de transports (autoroutes, aéroports, trains). Ainsi, Paris est la première destination touristique mondiale grâce à ses monuments (le Louvre est le monument le plus visité de France avec 9 millions de visiteurs) et ses activités culturelles (spectacles, concerts, expositions...).

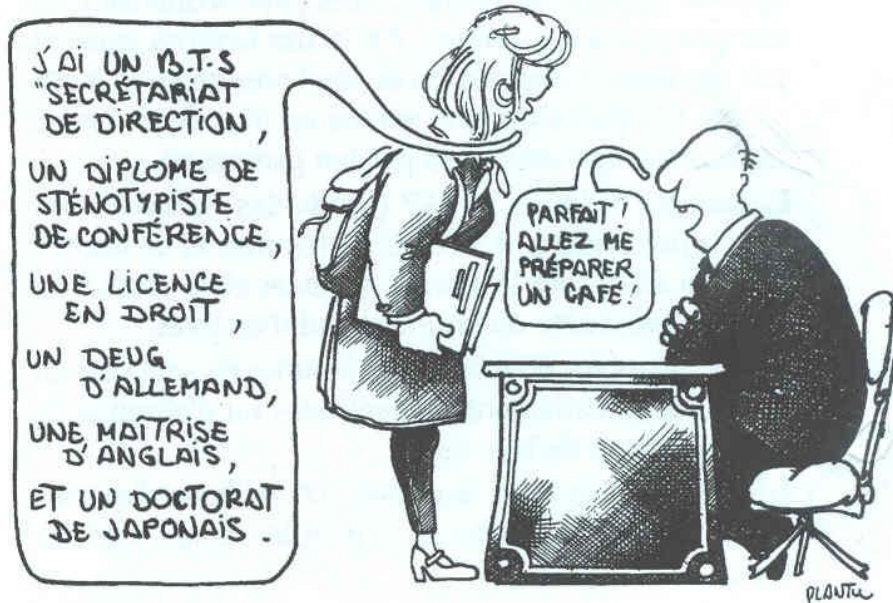
[Conclusion : quelques phrases pour montrer que l'on a bien répondu au sujet, que nous en avons compris les points essentiels] Les espaces productifs français sont inscrits dans la mondialisation. Cette mondialisation entraîne des transformations (sélection des territoires), des aménagements (liés à la concurrence internationale) de ces espaces pour s'adapter aux nouveaux besoins créés par des échanges devenus planétaires.

### Exercice 3. Enseignement moral et civique (10 points)

#### Les droits sont le résultat d'une conquête progressive : l'exemple des droits des femmes

#### Document 1. Un dessin de presse de Plantu (journal « Le Monde »).

Remarque :  
BTS, licence,  
DEUG, maîtrise  
et doctorat  
correspondent  
à des diplômes  
universitaires  
entre bac + 2  
et bac + 7.



### QUESTIONS

1) Quelle discrimination est dénoncée par Plantu avec le dessin de presse ci-dessus ? Expliquez. **(2 points)**.

La discrimination dénoncée par Plantu dans son dessin est le sexisme, c'est-à-dire le fait de considérer les femmes comme inférieures aux hommes.

Sur le dessin, un employeur considère qu'une femme ne peut pas tenir un poste à responsabilités : malgré ses nombreuses compétences (elle présente une longue liste de diplômes), il lui demande de « préparer le café » alors qu'elle est certainement venue pour un emploi très qualifié.

2) Pourquoi des attitudes comme celle dénoncée par Plantu dans le dessin ci-dessus sont-elles condamnées par la loi en France ? **(2 points)**.

Des attitudes comme le sexisme dénoncé par Plantu sont condamnées par la Loi en France car elles portent atteinte au principe républicain d'Égalité qui proclame que les hommes et les femmes ont les mêmes droits et les mêmes devoirs.

3) A quelle date les femmes ont-elles obtenu le droit de vote en France ? Citez une autre grande date (et l'événement correspondant) de l'évolution des droits des femmes en France. **(2 points)**.

Les femmes ont obtenu le droit de vote en France en 1944. La loi sur la parité en 2000 (autant de femmes que d'hommes candidats aux élections) en politique est également une date importante dans l'évolution des droits des femmes en France.



**4) La journée internationale des droits des femmes** a lieu le 8 mars de chaque année. Encore plus que les autres jours, cette journée est l'occasion de sensibiliser le plus grand nombre aux inégalités, aux injustices et aux violences que subissent encore les femmes en France et dans le monde.

A cette occasion et pour compléter la page Internet qu'ils ont créée, **les élèves du CVC (Conseil de Vie Collégienne) vous demandent de rédiger un texte** qui sera diffusé sur le site Internet du collège afin de sensibiliser les autres élèves de l'établissement. Vous produirez ce texte sur votre copie.

Dans votre texte, vous devez : faire apparaître des exemples d'inégalités ou d'injustices dont sont encore victimes les femmes en France et/ou dans le monde ; expliquer pourquoi ces comportements sont inacceptables ; décrire une action (en précisant vos objectifs) que vous voulez mettre en place (organiser un événement de votre choix au collège : exposition, travail, etc.) afin de sensibiliser les élèves du collège pour lutter contre les préjugés sexistes et/ou les inégalités et les injustices faites aux femmes en France et/ou dans le monde. **(4 points).**

**Remarques** : les consignes sont claires. Elles vous précisent bien comment doit être organisée votre présentation. Une première partie concerne une description des injustices ; une deuxième pour expliquer leur caractère inacceptable ; enfin une dernière partie pour présenter une réflexion personnelle.

**Attention**, l'EMC se prête bien à une **question de réflexion**, pour voir comment peuvent agir ou réagir concrètement les élèves face à un problème de société comme le droit de vote, le refus des discriminations, la défense des valeurs de la République, etc.

→ *Ci-dessous, les rappels de méthode sont en vert.*

**[1<sup>ère</sup> partie, 1<sup>ère</sup> idée développée : décrire les injustices, les discriminations faites aux femmes en France et dans le monde] De nos jours, les femmes sont encore trop souvent victimes d'injustices en France et dans le monde. En France, dans le monde de l'entreprise, les femmes reçoivent un salaire mensuel inférieur en moyenne de 20% par rapport à celui des hommes. Les discriminations à l'embauche sont toujours importantes (sexisme). Le nombre de femmes victimes de violences conjugales est très élevé en France (on estime à plus de 220 000 femmes victimes de violences conjugales chaque année). Dans le monde, les violences sont nombreuses notamment dans les pays en guerre. Les filles sont encore trop souvent privées de l'accès à l'éducation (d'après l'UNICEF, plus de 35 millions de filles dans le monde ne vont pas à l'école).**

[2<sup>ème</sup> partie, 2<sup>ème</sup> idée développée : expliquer pourquoi ces injustices, ces discriminations faites aux femmes sont inacceptables] Les violences ou injustices faites aux femmes sont inacceptables car le respect que l'on doit aux personnes (on parle de Dignité de la personne) est le même qu'il s'agisse d'hommes, de femmes ou d'enfants. Chaque personne doit être respectée dans ses droits, dans son accès à l'éducation ou aux soins par exemple. En France, le principe d'égalité est particulièrement important car il est le résultat d'une longue histoire marquée par des étapes importantes comme l'accès au droit de vote pour les femmes en 1944. Des lois condamnent sévèrement les discriminations faites aux femmes car elles portent atteinte au principe d'Égalité entre les citoyens.

[3<sup>ème</sup> et dernière partie, 3<sup>ème</sup> idée développée : je fais preuve de réflexion personnelle en montrant que je peux m'engager, réfléchir à un sujet d'actualité, de société] Pour faire prendre conscience aux élèves du collège du caractère inacceptable des injustices faites aux femmes et lutter contre les préjugés sexistes, je pourrais organiser une exposition au collège. Cette exposition aurait pour objectif de faire connaître la réalité de ces injustices en France et dans le monde.

Je demanderais l'aide des délégués des différentes classes du collège et de la Vie scolaire pour trouver des informations, des chiffres importants (les écarts de salaire, les chiffres sur la scolarisation des filles dans le monde, etc.). Nous aurions préparé un questionnaire pour visiter notre exposition.

Je demanderais aux professeurs d'EMC du collège de venir visiter l'exposition avec leurs classes et de demander aux élèves de répondre à notre questionnaire. Nous pourrions être présents, avec les délégués, lors de la correction du questionnaire en classe pour donner des précisions.

Ensuite, pour impliquer encore plus les élèves, j'organiserais un concours d'affiches en demandant aux élèves de trouver des images et des slogans contre les préjugés ou les discriminations faites aux femmes, par exemple : « une fille qui travaille dans le bâtiment, et alors ? » ou « une homme peut être sage-femme, une femme peut être mécanicienne ! ».